

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA DIVISION FRANCOPHONE
NEW YORK (ÉTATS-UNIS)
14 AOÛT 2017**

En marge de la 11^e Conférence des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques (UNCSGN), la division francophone du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG) s'est réunie sous la présidence de Mme Élisabeth Calvarin le lundi 14 août 2017 à 13 heures 15 dans la salle CR-C au siège des Nations Unies à New York (États-Unis). En l'absence du secrétaire de la Division francophone, et conformément au règlement intérieur de la Division, le secrétariat a été assuré par la Présidente, le Vice-président et le représentant de la Belgique.

Ordre du jour proposé

- 1 • Bienvenue
- 2 • Fonctionnement de la Division
 - liste des membres
 - élection du bureau
 - le site Web
- 3 • Programme d'activité
- 4 • La Francophonie en partage
 - *Le tour du monde en français*
 - Les autorités toponymiques : fiches pays
 - Bulletin d'information
- 5 • La formation en toponymie dans la Francophonie
- 6 • Projet de valorisation des toponymes
- 7 • Appui à la participation des membres aux activités du GENUNG et de la Division
- 8 • Questions diverses

Adoption de l'ordre du jour

La réunion a commencé à 13 heures 15 et s'est prolongée jusqu'à 15 heures. L'ordre du jour est lu et adopté.

Participants :

Belgique	Jean-Yves PIRLOT
Brésil	Vania DE OLIVEIRA NAGE
Cameroun	Michel SIMEU KAMDEM

Tunisie	Naima FRIHA
Canada	Helen KERFOOT
Algérie	Brahim ATOUI
France	Élisabeth CALVARIN

Certains experts, dont MM. Andrea Cantile et Cosimo Palagiano (Italie, Division romano-hellénique), se sont excusés, et la Division francophone les remercie de l'avoir prévenue.

1. Bienvenue

Présence du Brésil

Vania De Oliveira Nagem représente la Division portugaise. Elle est intéressée à une collaboration avec la Division francophone dans le cadre de la constitution d'une nomenclature pour l'Amérique du Sud en vue d'une cartographie commune. Le Brésil a une frontière commune avec la Guyane, d'où son intérêt pour la toponymie francophone.

La Présidente accueille bien volontiers les experts qui ont le français en partage, et a le plaisir d'informer l'assistance des encouragements et du soutien de membres qui n'ont pu faire le déplacement, en particulier M. Henri Dorion, ancien président du Genung, M. Claude Tapsoba, président de la Division d'Afrique de l'Ouest, et d'autres, que nous remercions.

2. Fonctionnement de la division

2.1. Liste des membres

Elle est accessible sur le site Web, et tenue à jour jusqu'au début 2016. Néanmoins, des adresses électroniques ne fonctionnent plus et une erreur subsiste – à rectifier.

2.2. Élection du bureau

Selon le règlement intérieur, les élections du bureau se tiennent lors des Conférences, dont le rythme passera de 5 à 4 ans, après adoption de la nouvelle résolution soumise au Conseil économique et social (ECOSOC). Le bureau est élu à la majorité simple des membres présents lors de l'élection.

Les dernières élections datent de 2014. Il est donc logique d'en entreprendre lors de cette Conférence.

- la France et le Cameroun sont reconduits dans leurs fonctions, soit la première à la présidence et le second à la vice-présidence ; le Québec (Canada) reste webmestre selon les moyens qui lui sont attribués.
- Concernant le secrétariat, la mise en place d'un système de rotation permettra, tous les quatre ans, aux différents pays membres d'assurer cette fonction. Cette proposition est approuvée à l'unanimité des participants. La Belgique accepte cette fonction sous réserve de l'approbation de l'Administrateur général de l'IGN

belge¹. Notons que la charge de travail n'est pas très importante : rédiger des comptes rendus et tenir la liste des membres à jour.

La Présidente informera bien évidemment le secrétaire sortant de ce nouveau mode.

2.3. Le site Web

C'est la vitrine de la communication de la Division, entretenue par le Québec. C'est un site dédié à la Francophonie. On y trouve notamment une base de données, dont on reparlera au point 4.

La webmestre souhaite compléter les « liens d'intérêts » par ceux suggérés par la France, et supprimer certains liens notamment vers les « textes d'intérêt » et vers la « promotion de la langue française ».

- Les « textes d'intérêt » est une rubrique créée pour que chacun puisse y déposer un ou des textes intéressants concernant la toponymie de son pays et pour que tous puissent avoir accès à des textes qui restent fragiles : si le lien se casse, au moins la version pdf les sauvegarde. Il est décidé de garder les « textes d'intérêt ».
- Le lien « promotion de la langue française » appelle une mise à jour.
La Division a été créée pour promouvoir la langue française. Les liens vers l'Académie française, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et l'Office québécois de la langue française (OQLF) sont opérationnels. Mais le lien vers l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) n'est pas à jour, et le système institutionnel de la Francophonie, qui est l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), est à ajouter.
Il est décidé de garder le lien, mais pas le grand texte, très spécialisé.
- Statistiques
En 2016, il est relevé plus de 2000 branchements, c'est-à-dire + 200 par mois, ou 20 à + d'une centaine de visites par jour, notamment par le Canada, la France, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, etc. Les pages les plus consultées sont *Le tour du monde en français*, le prototype de la formation en toponymie et les systèmes de romanisation.

En revanche, le nom du site, « Toponymie francophone », ne reflète pas bien la toponymie des pays qui ont le français en partage, bien que l'Algérie et le Brésil ne soient ni membres ni observateurs de l'OIF. Cependant, le titre pourrait être renommé afin de tenir compte des sensibilités exprimées par les participants. Ceux-ci hésitent sur un titre comme « Toponymie des pays ayant le français en partage », « Toponymie francophone en partage » ou « Division francophone ». L'avis des membres est demandé.

3. Programme d'activité

L'activité de la Division francophone s'est principalement fondée sur le programme de travail actualisé en 2014. Prévu à l'origine jusqu'en 2017, il serait souhaitable de le reconduire, avec les éventuels remaniements ci-dessus et ci-après, jusqu'en 2021 car il est jugé plutôt ambitieux.

¹ Fonction approuvée au 1^{er} septembre 2017.

Le programme de travail 2014-2017, prolongé 2017-2021, de la Division francophone s'articule autour de cinq grands axes :

- La Francophonie en partage
- La formation et la recherche en toponymie dans la Francophonie
- La valorisation des toponymes
- L'appui à la participation des membres francophones aux activités du GENUNG et de la Division
- Le fonctionnement de la Division

Après balayage de ces axes, nous adoptons le programme en le renommant « Programme d'activité 2017-2021 ».

4. La Francophonie en partage

4.1. *Le tour du monde en français*

Il s'agit d'une base de données en français contenant les noms de pays, de capitales, d'habitants, d'entités géopolitiques dépendantes et d'entités administratives, soit 1182 noms validés par le Québec (Canada), la France, et les Nations Unies (via UNTERM).

Exemple : le Québec (Canada) et la France recommandent « l'ancienne république yougoslave de Macédoine » et les Nations Unies (UNTERM français) « l'ex-République yougoslave de Macédoine ».

Si les ressources de la webmestre le permettent, la base pourrait être mise à jour en 2017-2018 et pourrait comprendre la mise à jour des noms de pays (d'après la liste approuvée par le GENUNG), l'ajout des recommandations de la France pour les noms de villes de + 3 millions d'habitants, d'éléments de relief et d'hydronymes du monde qui figurent déjà dans la banque, et pour ce qui n'y figure pas encore, la création de nouvelles fiches relatives aux entités géopolitiques dépendantes; villes, éléments de relief, culminants et hydronymes.

Notons qu'aucune autorité toponymique autre que celles de la France et du Canada n'a inscrit ses recommandations dans la banque, alors que cela demeure possible.

4.2. Les autorités toponymiques : fiches pays

Le souhait de partager les rapports nationaux d'activité s'est réalisé en partie grâce à un état des lieux des organismes nationaux et des autorités toponymiques ou cartographiques nationales à travers une fiche pays.

Nous sont parvenus 15 dossiers : Algérie, Belgique, Burkina, Cameroun, Canada, Côte d'Ivoire, Djibouti, France, Madagascar, Mali, Québec, Sénégal, Suisse, Tchad, Tunisie.

C'est encourageant et leur mise en ligne contribuerait au partage des expériences nationales, tout en renforçant nos liens.

Pour ce faire, il faudra organiser le contenu des fiches selon un modèle aisé à consulter, avec une date de mise à jour.

Pour la section « États francophones : autorités toponymiques et cartographiques », il convient de supprimer la liste actuelle des pays avec les drapeaux, et créer une liste avec un hyperlien menant à chaque fiche pays envoyée.

Il convient de supprimer la section « Rapports d'activité nationaux », qui fait double emploi avec les fiches pays et les travaux du GENUNG.

4.3. Le Bulletin d'information toponymique

Le Bulletin était autrefois confié au secrétariat ; il est actuellement confié à la vice-présidence. Après une passation du matériel réussie en 2014, il y a eu trois éditions du bulletin, soit la publication des numéros 8, 9 et 10. Grace aux contributions des membres, les bulletins sont très riches et très utiles.

Le prochain bulletin est prévu pour la fin de l'année 2017, et le Vice-président encourage les membres à soumettre des articles.

5. La formation en toponymie dans la Francophonie

5.1. La formation à distance en toponymie

La formation en toponymie dans la Francophonie est pour l'instant assurée par 2 auteurs, Henri Dorion et Élisabeth Calvarin, à travers un prototype de formation à distance nommé *Introduction à la toponymie*. Le prototype étant figé, l'École nationale des sciences géographiques (ENSG – Marne-la-Vallée) en a repris la trame de la grille et propose sur son site une formation en toponymie à distance. Cette formation est accessible à tout le monde. Elle peut être tutorée sur 3 semaines (soit 3 jours en présentiel), et pourrait faire partie d'une formation diplômante selon des accords passés entre universités ou organismes et l'ENSG. Ce tutorat payant est plus avantageux que de déplacer les étudiants.

Les participants et la webmestre souhaitent remplacer le prototype figé par un hyper lien menant à cette formation qu'ils jugent complète.

5.2. Le soutien à la recherche

La rubrique « *chaire de recherche* » ne peut être créée que par un financement important. Section non encore traitée, faute de ressources.

6. Projet de valorisation des toponymes

6.1. Les relations avec l'UNESCO dans la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel

Les relations avec l'UNESCO sont bonnes, notamment avec la Délégation française auprès de l'UNESCO.

Un dossier complet relatif à un projet d'accueil du GENUNG à Paris en partenariat avec l'Unesco avait été constitué; malheureusement le complément budgétaire demandé au gouvernement a été refusé.

Notons qu'un processus de visites diplomatiques avait été mis en place selon la liste des États-membres susceptibles d'élaborer une liste de noms s'inscrivant dans le patrimoine toponymique mondial à protéger. Il serait opportun de redémarrer ce processus important.

6.2. Proposition d'action dans les milieux scolaires

Cette proposition d'action tente d'intégrer des jeunes dans la société française à travers les toponymes.

Elle pourrait avoir lieu en Seine-Saint-Denis, en partenariat avec une ONG, Patrimoine sans frontières (PSF), où la toponymie peut être comprise comme un support d'intégration sociale, un guide pour ne pas oublier son patrimoine et connaître celui d'autrui. Avec l'aide du corps enseignant, et sur acceptation volontaire des élèves-étudiants, la Commission nationale de toponymie (CNT_France) propose un thème « toponymie » dans un projet pilote destiné aux jeunes arrivants en France, qui découvrent un nouvel environnement et sont confrontés au défi de la langue. Autour d'un lieu et de la langue, le jeune parle de son histoire, et un dialogue s'installe autour du nom de lieu grâce à des explications, des jeux de questions-réponses, des recherches sur internet.

7. Appui à la participation des membres aux activités du GENUNG et de la Division

Pour avoir un compte bancaire, la Division est devenue une association d'entreprise sans but lucratif. La Division peut recevoir des fonds pour un projet donné selon un protocole établi entre les deux parties; c'est ainsi que le projet de formation à distance fut soutenu par l'OIF.

Avec l'appui de l'OIF, la Division a apporté son soutien à la mobilité d'un membre pour la 11^e Conférence et la 30^e session – et nous sommes heureux de l'avoir parmi nous –, comme elle l'avait fait pour deux tentatives d'aide à la mobilité de membres de la Division (29^e session).

8. Questions diverses

Pas de questions diverses.

La Présidente remercie les personnes présentes de leur participation et leur souhaite une bonne continuation dans leurs travaux toponymiques.

Secrétariat de séance

Élisabeth Calvarin (France)

Michel Simeu-Kamdem (Cameroun)

Jean-Yves Pirlot (Belgique)